



ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Accessibilité des locaux par un ascenseur pour l'accès :

- Salles de formation
- Bureau pour échanges et entretiens avec les personnels administratifs et pédagogiques
- Espace déjeuner équipé d'un micro-ondes

Entretien individuel lors de la préinscription pour identifier la situation de handicap et mettre en place un accompagnement individualisé.

Sécurisation du parcours

Travail en collaboration avec les équipes pédagogiques pour l'adaptation des enseignements, des supports et du matériel :

- ✓ Aménagement du poste de travail par des moyens de compensation techniques : fauteuil, matériels informatiques spécifiques...
- ✓ Aide humaine : dans certains cas, l'intervention d'un tiers
- ✓ Tutorat pour les personnes nécessitant un encadrement spécifique.

Accompagnement dans l'insertion professionnelle avec des bilans réguliers avec le maître d'apprentissage.

Entretiens réguliers tout au long de la formation pour déceler les difficultés (en lien avec les équipes pédagogiques) rencontrés.

Relai possible avec les acteurs externes :

